



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Réf : 7.10.4.

Rapports
d'activités
financiers
des
sociétés
d'économie
mixte

Objet :

Comptes 2024

Seml

SEMIRAMIS

Date de

convocation :

05/12/2025

Date d'affichage :

05/12/2025

Nombre de

conseillers en

exercice : 22

Présents : 15

Votants : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le dix décembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lamalou-les-Bains, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur DALERY Guillaume, Maire.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

DALERY Guillaume, SABATIER Jean-Claude, MECHE Florence, GUYARD LACHAL Angeline, CANOVAS Michel, PICARD Thérèse, POULAIN Alain, BLANQUART Marie-Christine, BALDACCHINO Thierry, ROBINET Corinne, DANIEL Nathalie, ROQUES Magali, PUNA Marie, FLORENTIN Fabrice, SZULAK Laurent.

Absents ayant donné procuration :

ARONOFF Emmanuel (procuration à CANOVAS Michel)

BURGAT Laurent (procuration à DALERY Guillaume)

Absents :

Mrs. BRAIL Patrick, GARRE Pierre, LACOUCHE Maxence

Mmes PEREZ Nathalie, VIDAL Lise

Mme Angeline GUYARD LACHAL a été élue secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle qu'en application de l'article L.1524.5 14ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales, les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au conseil d'administration, et qui porte notamment sur les modifications des statuts qui ont pu être apportées à la Société d'Economie Mixte.

En application de ces dispositions, **Monsieur le Maire** donne lecture du compte rendu financier de la Seml SEMIRAMIS de l'exercice 2024 et rappelle ceux des années 2018 à 2023 qui peuvent se résumer ainsi :

Libellé	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Capital Social	245.180€	245.180€	245.180€	375.180€	375.180€	375.180€	375.180€
Capitaux Propres	324.934€	328.253€	322.952€	411.711€	400.484€	402.202€	404.635€
Actif Net Immobilisé	349.453€	342.109€	332.426€	322.406€	312.723€	303.040€	348.820€
Chiffre d'Affaires Net	82.216€	15.344€	10.000€	12.000€	12.000€	20.000€	24.000€
Résultat d'Exploitation	(-41.014€)	(-9.9649€)	(-8.857€)	(-10.817€)	(-10.085€)	1.719€	2.433€
Bénéfice ou Perte	(+198.853€)	(+10.115€)	(+1.495€)	(-34.444€)	(-4.431€)	(+8.515€)	(+9.230€)
Effectif Moyen	néant au						
du Personnel	01-05-2018	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le présent rapport relatif aux comptes annuels 2024 de la Seml SEMIRAMIS.

Monsieur le Maire propose d'approuver le rapport des comptes annuels 2023 tel que présenté ci-dessus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuve le rapport des comptes annuels 2024 tel que présenté ci-dessus

**Ainsi délibéré les jour mois et an susdits,
Rendu exécutoire après envoi à la Sous-Préfecture.**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux adressé au Maire dans un délai de deux mois ou d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

**Pour extrait conforme,
Le Maire**

